

Légende

- Nouvelle borne
- Borne existante
- Arbre
- Poteau électrique
- Poteau divers
- Tague
- Vivier
- Huile
- Clôture
- Piquet
- Bâtiment (côté p)
- Bâtiment (côté v)
- Muret
- Cadastre révisé
- Talus
- Entrée/sortie de parcelle (banc)

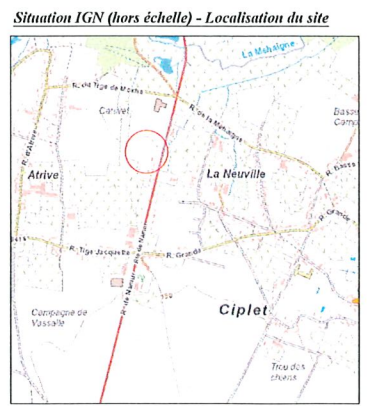
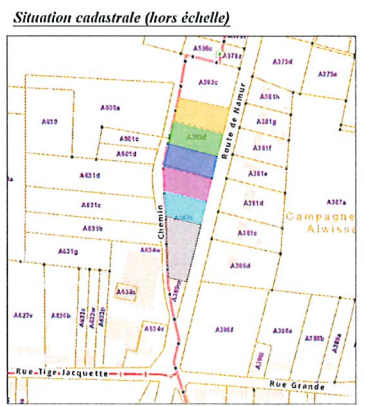


Tableau des coordonnées (Coordonnées Lambert 72)

Matricule	X	Y	Matérialisation
9	200404.602	145969.910	Borne existante
10	200453.310	145998.000	Point de remembrement
A	200793.048	145929.354	Borne à placer
B	200392.650	145927.100	Point de remembrement
C	200387.887	145906.718	Borne à placer
D	200384.030	145900.210	Point de remembrement
E	200382.629	145884.324	Borne à placer
F	200377.739	145863.778	Borne à placer
G	200377.815	145861.818	Borne à placer
H	200378.748	145837.888	Borne à placer
I	200379.681	145813.918	Borne à placer
J	200382.034	145793.542	Nu du mur
K	200390.011	145791.781	Nu du mur (bloc béton)
L	200400.863	145749.452	Nu du mur (bloc béton)
M	200414.851	145905.077	Borne à placer
N	200420.465	145827.381	Borne à placer
O	200426.072	145849.687	Borne à placer
P	200411.680	145871.993	Borne à placer
Q	200437.289	145894.238	Borne à placer
R	200442.950	145916.804	Borne à placer

Entretances (m)

A-B	2,29
B-C	20,93
C-D	16,96
D-E	6,05
E-F	21,12
F-G	1,95
G-H	23,97
H-I	23,97
I-J	60,42
J-K	8,17
K-L	11,10
L-M	57,35
M-N	23,00
N-O	23,00
O-P	23,00
P-Q	23,00
Q-R	23,21
R-A	51,46
C-D	50,94
E-F	50,58
G-H	49,76
H-I	43,01
I-M	36,26

- Documents consultés**
- plan de bornage du G.E. Michaël Aupaix daté du 30/03/2023
 - plan de division du G.E. Paul Libens daté du 06/04/2004
 - plan de division du G.E. Jean-Marie Franco daté du 15/04/2001
 - plan de division du G.E. Etienne Senck daté du 15/03/1991
 - croquis cadastraux, et plus particulièrement ceux numérotés 1841/14, 1873/2, 1911/5 et 1967/7
 - plans du remembrement de Ville-en-Hesbaye, remembrement approuvé par acte du 21/06/1996
 - atlas des Chemins Vicinaux

PROVINCE DE : LIEGE
COMMUNE DE : BRAIVES

Propriétaire(s) actuel(s) : [REDACTED]
Référence(s) client(s) : /

OBJET DU PRESENT PLAN
 PLAN DE DIVISION DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN NON BÂTIES SISES ROUTE DE NAMUR, CADASTRÉES OU AYANT ÊTÉ BÂTIES, 7ÈME DIVISION (CIPIET), SECTION A, NUMERUS 383D ET 384C.

Sous liseré (A-B-C-D-R-1), surface notée A-B-C-D-R-1, pour une contenance totale de 11A 87Ca (1187m²), représentant le lot 1, à prendre pour partie de la parcelle 383D.
Sous liseré (C-D-E-F-G-C), surface notée C-D-E-F-G-C, pour une contenance totale de 11A 67Ca (1167m²), représentant le lot 2, à prendre pour partie de la parcelle 383D.
Sous liseré (G-H-I-J-K-L-M-N-O-G), surface notée G-H-I-J-K-L-M-N-O-G, pour une contenance totale de 11A 59Ca (1159m²), représentant le lot 3, à prendre pour partie de parcelles 383D et 384C.
Sous liseré (M-N-O-P-Q-R-A), surface notée M-N-O-P-Q-R-A, pour une contenance totale de 10A 67Ca (1067m²), représentant le lot 4, à prendre pour partie de la parcelle 384C.
Sous liseré (I-M-N-H), surface notée I-M-N-H, pour une contenance totale de 9A 12Ca (912m²), représentant le lot 5, à prendre pour partie de la parcelle 384C.
Sous liseré (G-I-S), surface notée G-I-S, pour une contenance totale de 16A 03Ca (1603m²), représentant le lot 6, à prendre pour partie de la parcelle 384C.

Tableau des signatures - Tableaux des coordonnées - Tableaux des entretances - Documents consultés : voir plan

Précaution : /
 Référence du plan : /
 Identifiant parcellaire : /

Système de coordonnées du plan : Lambert 72

Date : 30.03.2023
 16.08.2023

Objet : Introduction Prv-CAD

Indice : A

Réf. Groupe KDRIS : /
 Réf. dossier : K2020-035

Échelle : 1/250
 Format plan : A0

Équipé et date de levé : NP & AR le 03-03-20
 Dessinateur : MA-BIO
 N° plan : /

Le Géomètre - Expert, Michaël AUPAIX
 Implémenté au sein du Tribunal de l'ère judiciaire de Liège

Michaël Aupaix
 (Signature)
 N° conseil fédéral : G2005.0015

Le gestionnaire du dossier :
 Michaël AUPAIX

GRUPE KDRIX
rapta surve

Business Center de l'Avouerie
 rue de l'Avouerie 5 4000 LIEGE
 Tél. : 043303313 info@rapta.be www.rapta.be

Bureau conventionné par l'Administration du cadastre.
 Toutes annotations manuscrites ou autres sur ce plan, non contresignées par l'auteur, rendent ce dernier nul et non-avenu.

